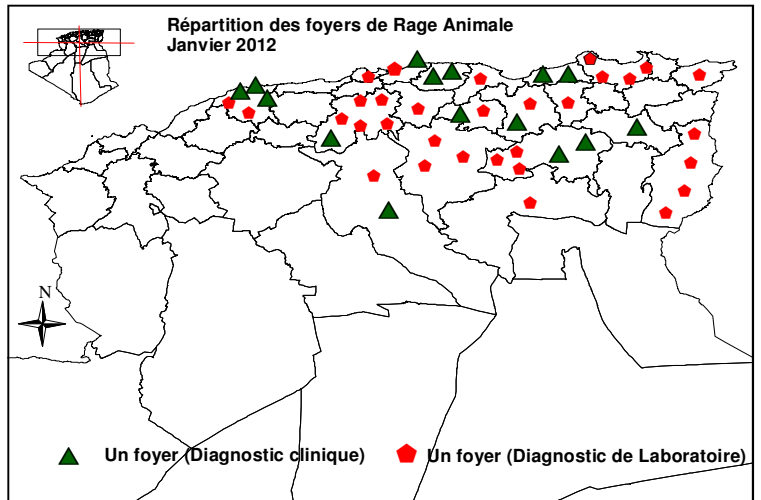


République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
Direction des Services Vétérinaires

Situation Sanitaire
Janvier 2012

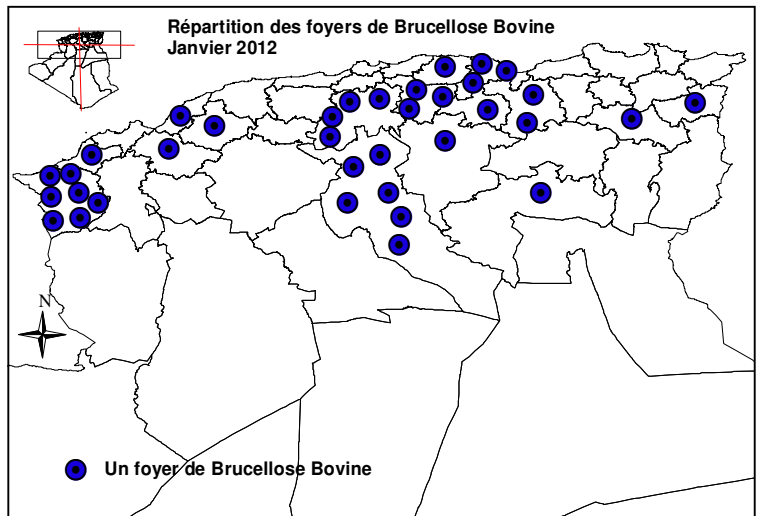
Rage

Nature du diagnostic	Clinique	Laboratoire
Foyers	16	31
Cas	16	31
Code wilaya	02-04-05-15-17-18-19-26-34-35.	02-05-06-07-10-12-16-17-19-21-26-28-34-35-36-43



Brucelloses

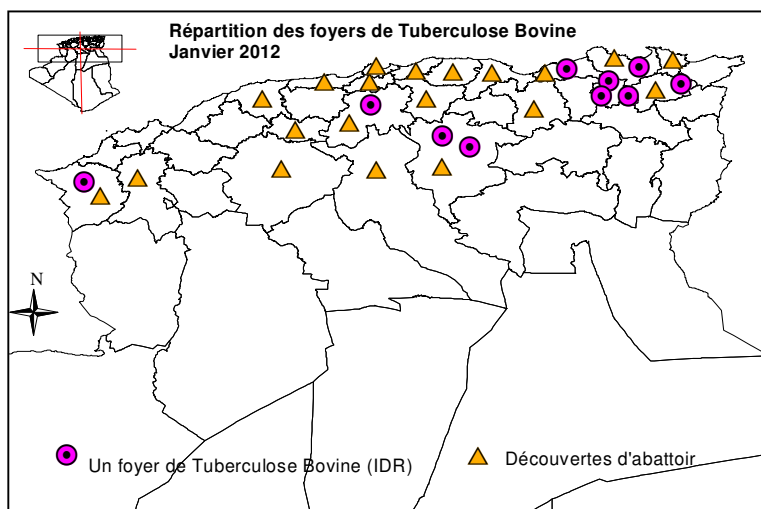
Espèce	Bovine	Caprine
Nombre de Foyers	35	/
Nombre de Cas	68	/
Code wilaya	04-06-07-10-13-15-17-19-25*-26-27-28-29-34-41-46-48.	/



*Nouveaux cas dans un ancien foyer

Tuberculose

Nature du Diagnostic	Dépistage (IDR)	Découverte d'abattoir
Foyers	10	/
Cas	14	202
Code Wilaya	13-18-21-24-25-26-28-	02-06-09-10-13-14-15-16-17-18-19-21-22-23-24-26-28-35-38-42.



Clavelée

Nature du diagnostic	Clinique et labo
Foyers	02
Cas	08
Code wilaya	07-32

Pathologies avicoles et apicoles

Maladie	Salmonellose à S.Entéridis	Salmonellose à S.Pullorum Gallinarum
Foyers	04	/
Cas	97715Pc 4800Pp	/
Code wilaya	19-22-31	/

Psc: Poussin chair
Pp: Poule Pondeuse

La maladie de Schmallenberg

Maladie émergente non encore listée par l'OIE, le virus a été découvert pour la première fois sur des bovins, en Allemagne, en novembre 2011, elle s'est propagée par la suite aux Pays Bas en décembre 2011. La maladie de Schmallenberg est due à un virus à ARN simple, de la famille des *Bunyaviridae*, du genre *Orthobunyavirus*. C'est un virus qui affecte les ruminants domestiques. Sa transmission s'effectue probablement par les insectes vecteurs, la transmission verticale par voie placentaire a aussi été prouvée.

Les signes cliniques de cette maladie diffèrent selon les espèces. Les bovins présentent de l'hyperthermie, dégradation de l'état général, anorexie, chute de la production laitière, diarrhée, la guérison parvient en quelques jours. Cette maladie provoque aussi des mortalités et des malformations chez les jeunes animaux.

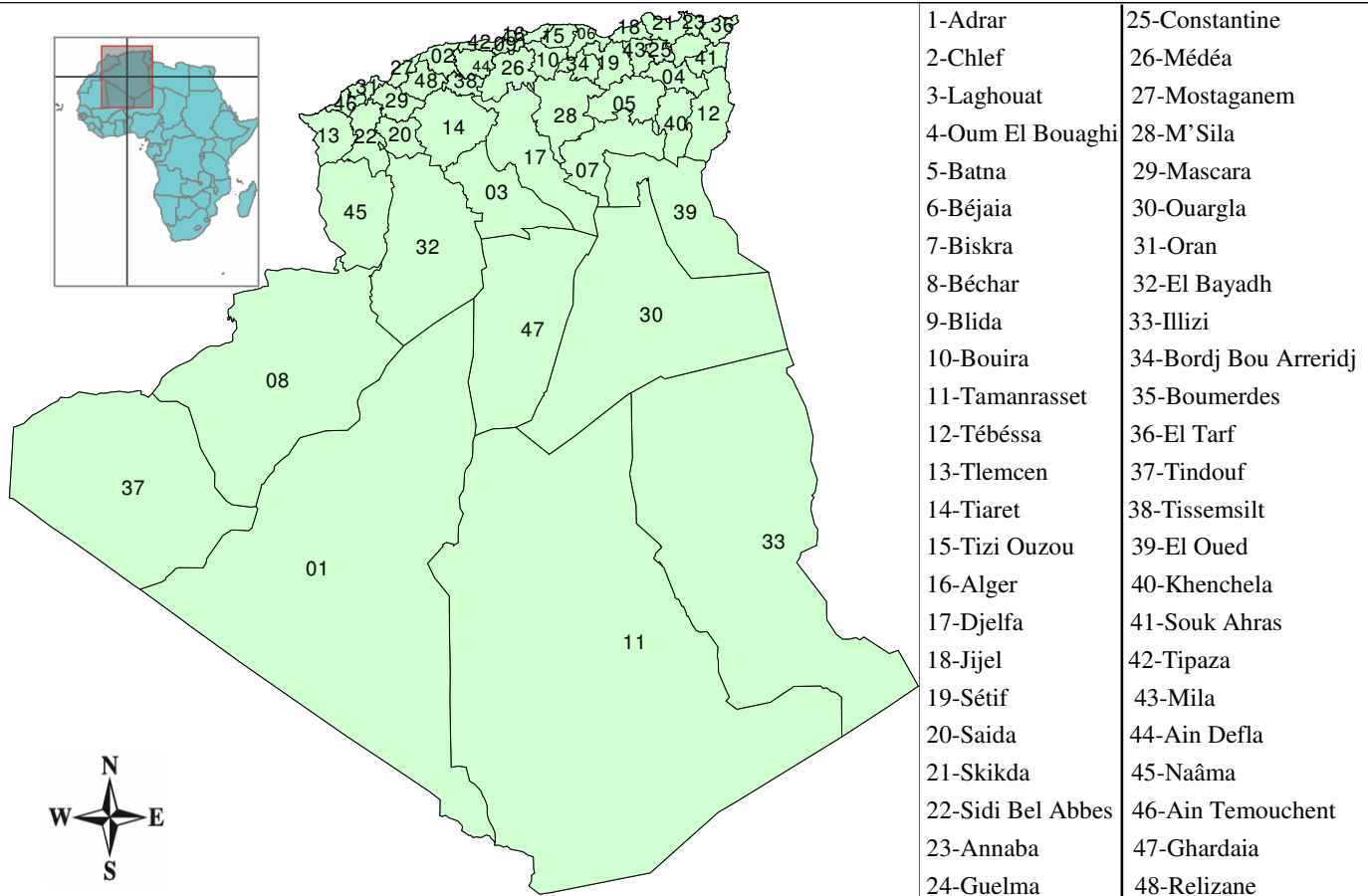
Afin de préserver la santé de notre cheptel, des mesures de lutte et de prévention ont été prises par les services vétérinaires à savoir:- L'arrêt de l'importation des animaux à partir des pays touchés par cette maladie,

- Une surveillance sanitaire a été instaurée au niveau national afin de déclarer toute anomalie observée sur les bovins,
- Tout le cheptel reproducteur importé à partir du mois de septembre 2011, doit faire l'objet d'un suivi particulier et doit être renforcé lors des mises bas.

Toute anomalie doit être signalée à la DSV.

Reliquat du mois décembre 2011 : Rage animale: 6 foyers (clinique) 01 foyers (laboratoire)

Brucellose bovine: 15 foyers Tuberculose Bovine: 00 foyers (IDR) et 03 cas (Découvertes d'abattoir)



Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural - Direction des Services Vétérinaires

12 Boulevard Colonel Amirouche 16000 – Alger – Algérie

Téléphone : 00 213 21 71 17 12

Télécopie : 00 213 21 74 34 34

E-mail: dsval@wissal.dz